

Solaire en Nord

Assemblée générale ordinaire le 26 mars 2011
au siège de l'association à Lambersart
Rapport d'activité 2010



I) Etat de l'association en 2010 :

Au 31 décembre 2010 l'association comptait 300 adhérents.

L'association a été créée en octobre 2005 par 10 personnes, il y avait 21 adhérents fin 2006, 68 fin 2007, 135 fin 2008 et 224 fin 2009.

Ces 300 adhésions se décomposent de la façon suivante :

- 35 reconductions d'adhésion, il s'agit des adhésions qui ont été enregistrées au quatrième trimestre 2009, conformément à la décision prise en AG.

- 132 renouvellements d'adhésion sur les 188 adhésions de l'an passé enregistrées pendant les trois premiers trimestres 2009 (les autres étant reconduites pour l'année suivante). Soit un taux de renouvellement de 70%.

Parmi ces renouvellements, 31 ont fait l'objet d'une cotisation de soutien à 30€ et 1 à 20€

- 28 adhésions directes nouvelles parmi lesquelles 3 cotisations de soutien à 30€ et 1 à 20 €.

- 105 adhérents ont été parrainés par des installateurs. 1 l'a été par la société Bertrand Bussy, 9 par ERM électronique, 10 par ISEC, 47 par Kbane et 38 par Wattsol.

L'association remercie ces entreprises qui proposent à leurs clients leur première adhésion à l'association.

224 adhérents habitent le département du Nord, 72 le département du Pas-de-Calais, 2 le département de l'Aisne et 1 le département de la Somme. 1 adhérent parrainé n'a pas communiqué son adresse, nous ne possédons que son adresse mail pour l'instant.

261 adhérents possèdent une adresse internet, ce qui permet une communication facile et n'entraînant aucun frais; les 39 autres adhérents sont informés par courrier postal deux fois dans l'année.

II) Le fonctionnement de l'association :

1) Les réunions :

Le CA s'est réuni au siège de l'association 5 fois en 2010 (27 février, 24 avril, 6 mai, 3 juillet, 18 septembre, 11 décembre). Le bureau travaille par courriel et par conférence audio avec Skype (7 réunions de 2 ou 3 heures).

2) Les réalisations de l'association :

- Site internet :

Bilan des visites du site

Le site a été visité 16 237 fois durant l'année 2010, presque autant qu'en 2009.

Entretien du site :

Le site n'a pas subi de modification importante.

- Tableur en ligne

Nous invitons chaque année les adhérents à nous communiquer leurs données de production lors de l'envoi de leur facture à l'Agence Obligation d'achat.

Nous avons créé un document en ligne : "production". Il est accessible uniquement aux adhérents. Il nous permet de constituer une base de données relative aux performances de nos installations dans la région (par exemple, sur 45 installations renseignées 20 ont une production comprise entre 950 et 1 200 kWh/kWc).

>>> http://spreadsheets.google.com/ccc?key=py9bnLFseaK_HUV5Fy_eUPA#gid=3

III) Les activités de l'association :

1) L'information

a) Visite des installations des adhérents

Plusieurs visites programmées ont été annulées. Ces propositions ne rencontrent plus le même intérêt qu'auparavant.

b) Exposés des membres de l'association à partir du retour d'expérience de l'adhérent concerné :

- 14 janvier : Salon du Lycéen et de l'Etudiant de Lille TJ
- 22 janvier : Arras pour Nord Nature Arras DB
- 20 février : Le Touquet pendant le salon Habitat et environnement DB, JMC
- 10 avril : Saint Amand pour l'association Hainaut Autrement DB, JMC
- 15 mai : Le Cateau pour l'association APROPOS DB

c) Participation aux salons et manifestations diverses en partenariat avec les Espaces-info-énergie :

- 30 janvier : Douai Salon de l'immobilier et des énergies renouvelables DB
- 31 janvier : Douai Salon de l'immobilier et des énergies renouvelables JMC
- 20 février : salon habitat et environnement du Touquet dans EIE DB, JMC
- 1 et 2 avril : Forum Développement Durable Douais JMCDB, JMC
- 20 mars : Forum à Bondues TJ
- 9 mai : la fête du printemps à la base des Eclaireurs et Eclaireuses de France de Morbecque. M. et Mme L
- 3 avril : Lambersart TJ
- 26 mars : Sivom Pérenchies Verlinghem TJ

d) Publications :

Les 10 000 triptyques imprimés en 2009 ont quasiment tous été distribués par les membres de l'association et par les Espaces Info Energie.

e) Participation de membres de l'association à certaines réunions ou colloques sur invitation ou sur inscription :

- 1 avril : Bailleul CCI, Conférence Développement Durable entreprises et territoires, pour une stratégie d'Eco territoire en Flandre Intérieure TJ
- 29 mars : rencontre UFC Que choisir Douai DB, JMC
- 8 juin : Arras, participation à la réunion organisée par Que Choisir sur les ENR DB
- 9 juin : Ecotechnologies Grand Palais TJ, JMC
- 15 juin : Présentation d'Enercoop NPdC au siège de Région.JMC
- 18 juin : Réunion CIGALES - APES Mobilisation citoyenne pour les ENR en présence de la Région, de l'ADEME, des EIE TJ
- 25 juin : Inauguration centrale PV à Elincourt TJ
- 6 octobre : Présentation Solis Coop à la CCI de Lille TJ
- 26 octobre : Cigales, comité de suivi des énergies renouvelables. JM
- 17 novembre : Hôtel Communautaire de Lille Métropole : lancement du Club Performance Aménagement Durable du Nord-Pas de Calais (réseau des agglomérations de Flandres, Hainaut, Artois et Littoral) TJ
- 26 novembre : présentation des maquettes de l'association à une classe de 2e SL au lycée Châtelet de Douai. JMC
- 13 décembre : intervention lors d'une conférence d'un membre du CEA sur les énergies renouvelables au lycée agricole de Douai JMC DB Daniel Balembois - JMC Jean Marie Caille - TJ Thierry Janssoone - M.et Mme L : M et Mme Loridan

f) Solis Coop :

- 20 janvier : Présentation du projet au P'tit Déjeuner de l'APES à Lille TJ
- 1 mars : Ville de Lille TJ
- 26 mars : Réunion d'information sur Solis Coop à l'URScop TJ
- 20 avril : Réunion d'information sur Solis Coop à la MRES TJ
- 30 avril : Réunion de travail organisée par Extra Muros TJ
- 6 mai : Soirée d'information à la MRES avec les CIGALES et la Ville de Lille : Energie solaire : Investir pour produire local et solidaire TJ, JMC
- 1 juin : APES Réunion CIGALES TJ,JMC
- 17 juin : APES Réunion CIGALES Création du Club Cigales dédié à Solis Coop TJ,JMC
- 2 septembre : APES Réunion CIGALES TJ,JMC
- 14 septembre : participation à la réunion organisée par le club CIGALES d'Arras" les Arrazi" pour présentation de Soliscoop et Enercoop à Ervillers. DB
- 16 septembre : ENSAM comité de soutien Solis Coop TJ
- 21 septembre : Région TJ
- 22 septembre : APES TJ
- 27 septembre : Réunion avec Th. Roillet ENSAM TJ
- 8 octobre : Réunion avec Th. Roillet ENSAM TJ
- 16 novembre : Réunion avec Th. Roillet et Alain Mahieux TJ

2) Aide aux adhérents :

Il y a deux sortes d'aide :

- Une aide en interne (entraide) qui fonctionne par messagerie électronique entre les adhérents qui sont reliés pour des questions simples : la qualité d'un matériel, le crédit d'impôt, la déclaration d'impôt, la facturation ...
- Une action auprès de structures extérieures pour des situations qui nécessitent une intervention au nom de l'association, ERDF par exemple (pour des problèmes de raccordement surtout) ou des installateurs (malfaçons ou même cessation d'activité).

Sur ce dernier point, la Charte Solaire en Nord doit être utilisée comme une garantie pour le client.

La plupart des difficultés de nos adhérents ont concerné les délais de raccordement au réseau. A signaler le cas très délicat d'une régie locale (SICAE de La Somme et du Cambrésis) qui fait payer des frais d'étude du branchement en supplément des frais de raccordement pour un montant de 636,27 € qui, aux dires de la CRE, seraient bientôt facturés par ERDF (décret n° 2008-386 du 23 avril 2008).

Exemple d'intervention (Thierry Janssoone) :

L'association Solaire en Nord a accompagné bénévolement Mme Vilette dans ses démarches auprès d'ERDF pendant un an. Elle avait posé des panneaux solaires photovoltaïques en juillet 2007. En raison de ses soucis de santé, la première demande de raccordement n'avait pas abouti.

Nous avons effectué une nouvelle demande auprès d'ERDF, mais cela fut très compliqué, très long et le devis était surtout très cher (pose d'un sectionneur en limite de propriété selon le décret n° 2008-386 du 23 avril 2008 et enfouissement des câbles selon la norme C 1400). Le premier devis était de 1603 €

Je suis donc passé à Cambrai chez Mme Vilette au mois d'août pour trouver une solution au problème.

Nous avons enfin obtenu gain de cause auprès des services d'ERDF. L'économie réalisée grâce à l'intervention de l'association Solaire en Nord et de M.Trouillet (société SUNECLAIR) était donc de 446,74 €.

Nous avons appris avec regret son décès le 24 septembre 2010.

3) Actions auprès des décideurs :

a) ERDF

- A partir d'une installation choisie en référence, l'association a conduit une enquête auprès des services concernés à ERDF sur le raccordement au réseau en avril. Elle a permis d'avoir le détail du cheminement des dossiers.

- Nous avons rencontré les responsables lillois le 7 juillet.

Nous avons souligné que le gros point noir est le délai de raccordement qui peut dépasser les 6 mois alors que M. Borloo avait annoncé le 15 mai 2009 un délai de 2 mois pour le 2e semestre 2010.

ERDF ne se sent pas concerné par ces propos qui n'ont pas été suivis de décrets et aucun moyen n'a été donné pour assumer cette charge. Nous regrettons l'absence d'information donnée aux personnes dans l'attente de raccordement après ce délai de 12 semaines. Elles sont invitées par nos interlocuteurs à envoyer une réclamation à l'Agence de Raccordement

Electricité NPdC (ARE) par lettre recommandée avec AR .

b) La Région

Réunion le 7 juillet avec M. Emmanuel CAU.

La Région va continuer à soutenir le solaire qui a un caractère symbolique fort. Cependant le manque de visibilité sur l'évolution des aides nationales et du marché gêne la prise de décisions. Pour le solaire thermique (plutôt en régression) les aides sont maintenues. Pour le PV elles sont, depuis le 1er juin, attribuées sous condition de ressources. La Région constate que certaines entreprises pratiquent des prix trop élevés et souhaiterait qu'il existe une fourchette pour montant convenable des factures.

A terme c'est tout le bouquet des énergies renouvelables qui doit être encouragé : petit et moyen éolien, biogaz, ... Mais pour le moment, la priorité est d'aider à l'isolation des bâtiments qui en ont le plus besoin. La Région étudie la possibilité d'un prêt à taux zéro pour une seule forme de travaux (isolation ou énergie renouvelable) alors que l'Etat propose actuellement un PTZ pour un projet comportant deux branches.

c) Députés et ministres :

Notre courrier de mars à Mme Létard alors secrétaire d'Etat auprès de Mr Borloo est resté sans réponse. Une lettre à Mr Borloo envoyée au 15 juillet a subi le même sort. A la suite des nouveaux tarifs publiés début septembre, un courrier a été envoyé aux députés et sénateurs. Concernant la baisse du crédit d'impôt qui a suivi : tous les élus de la Région ont à nouveau été contactés. Nous avons eu le soutien de 18 élus dont 2 de la majorité. 2 sénateurs et 3 députés ont défendu l'action du gouvernement considérant que "la phase d'amorçage de la filière est achevée" 33 élus n'ont pas répondu à notre courrier.

d) Le Plan Climat Régional

L'association Solaire en Nord participe au plan climat Nord-Pas-de-Calais et s'est engagée à participer aux différents ateliers d'élaboration du Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie du Nord-Pas-de-Calais (selon les conclusions du Grenelle 2, le SRCAE intègre le Plan Climat Régional). Le 3 décembre, nous avons participé à la première plénière du SRCAE présentant les enjeux de cette démarche et la méthodologie de travail.

e) Les Plans Climat territoriaux :

Nous sommes signataires du plan climat territorial du Grand Douaisis. Le 21 septembre, la méthode de travail pour effectuer le bilan carbone du territoire a été présentée par le bureau d'études belge Facteur X.

4) Autres actions

a) Etude des contrats EDF.

Maître Deharbe, avocat spécialisé dans le droit de l'environnement, est aussi maître de conférence des facultés de droit de Lille. Il avait proposé à titre gracieux, de confier l'étude des contrats de raccordement et des contrats d'achat à un stagiaire et d'en assurer l'encadrement. Certaines clauses de ces contrats nous paraissaient abusives. Le travail, finalisé en décembre, ne correspond pas à nos attentes et aucune conclusion ne peut en être tirée.

b) La Charte Solaire en Nord.

Avec la collaboration des installateurs, nous avons mis au point une Charte en 2009 qui reprend point par point les éléments de l'appellation QualiPV en la complétant. La Charte Solaire en Nord 2010, rédigée collectivement le 1 juin, se distingue de la précédente par une présentation en 5 points. Les installateurs qui la signent s'engagent comme par le passé à respecter des modalités garantissant un bon service pour les particuliers. Le 5e point précise que l'installateur remet à son client un questionnaire de suivi. Notre but reste de protéger les futurs producteurs contre des démarches commerciales abusives et d'encourager les installateurs compétents.

Rem : ce 5e point sera encore précisé lors d'une réunion de janvier 2011. C'est donc une version 2011 de la Charte qui est disponible sur le site, elle est actuellement signée par 7 installateurs contre 27 pour la version 2010.

c) La SCIC

Depuis 2005, Solaire en Nord est étroitement associé à la Ville de Lille pour la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dont le but est d'organiser l'implantation de capteurs sur des immeubles. Le cabinet d'études Extra-Muros a été chargé de mettre au point les statuts de cette Société Coopérative baptisée SOLIS Coop. Ces statuts devaient être déposés fin décembre, mais le moratoire mis en place début décembre a jeté une trop grande incertitude sur le montage financier mis au point à partir des derniers tarifs. Cependant les études continuent en vue de la sortie du moratoire.

Nous avons, pour soutenir le projet, participé à une réunion d'information à la MRES et à de nombreuses réunions de préparation avant la création du premier club CIGALES dédié. Il était important d'être présent aux réunions d'information organisées par l'APES, l'URScop.

Nous apportons notre soutien à Thomas Roillet et notre expertise à sa demande.

SOLIS Coop

Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif a la volonté de permettre aux citoyens d'investir collectivement et localement pour le développement des énergies renouvelables.

Ainsi, la coopérative SOLIS Coop louera des surfaces de toits rénovés ou à rénover sur la Métropole lilloise pour y installer et exploiter des centrales photovoltaïques de 300 m² à 2000 m² et cela avant d'étendre son modèle à la Région Nord Pas-de-Calais.

Ces projets collectifs seront portés par les salariés de la coopérative, par des citoyens, par des acteurs de la finance solidaire et des banques. Ils seront réalisés sur des bâtiments des Collectivités publiques mais aussi sur des bâtiments privés.

L'objectif final est double :

- Développer la production d'électricité d'origine renouvelable afin de participer à l'objectif Européen de 20% d'électricité d'origine renouvelable en 2020.

- Mais aussi de développer la filière photovoltaïque et ses emplois en région.

Les citoyens pourront participer à la coopérative en investissant leur épargne au travers de clubs cigales (clubs d'investisseurs

pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) dédiés au projet.

Le 17 juin, création du premier club CIGALES dédié à SOLIS Coop.

7 personnes étaient présentes au siège des CIGALES à Lille lors de la création du club CIGALES Energies Nouvelles. Pour l'instant le capital est de 8 000€, d'autres personnes peuvent rejoindre ce club.

Le nombre de Cigaliers par club est compris entre 5 et 20, l'apport de chacun doit être de 96 € au minimum et de 5500 € au maximum par an.

Enquête sur le financement de la SCIC :

Pour avoir une idée du degré d'implication possible des citoyens, nous avons interrogés adhérents et sympathisants de Solaire en Nord; 7 % d'entre eux ont répondu favorablement, le montant de cette épargne citoyenne serait d'environ 23 000€. Se pose néanmoins le problème du mode de collecte de cette épargne.

De plus le gouvernement a supprimé fin 2010, les avantages fiscaux lors de l'investissement au capital des sociétés produisant de l'électricité photovoltaïque.

d) La veille solaire

Les deux premiers numéros sont parus. Le Bureau remercie Marc Vanmansart qui en a la charge avec l'aide de Christophe Tilmant . Une évolution peut s'envisager : un changement d'intitulé (revue de presse par exemple) et un classement par rubriques. Une liaison avec le journal de la MRES peut être établie.

e) Les groupes locaux

Le but est de mettre en place des relais pour favoriser les échanges et rendre les actions plus efficaces sur le terrain . Une répartition géographique a été faite, les adhérents ont été contactés, mais les groupes ne se constituent pas facilement.

IV) Conclusion :

L'évolution de l'association est satisfaisante avec une augmentation du nombre d'adhérents. Nous recevons des marques de soutien qui encouragent le CA dans le suivi des activités et la prise d'initiatives.

Après une année 2009 particulièrement riche avec la mise au point de la Charte et le lancement du projet SOLIS Coop 2010 a été l'année de la volte face du gouvernement qui est revenu de plus en plus brutalement sur tous ses engagements jusqu'au moratoire de début décembre. Ce revirement a débuté le 3 septembre par la publication du rapport Charpin dénigrant injustement le photovoltaïque. Il a été largement relayé par les médias. Il s'en est suivi une baisse immédiate des tarifs d'achat, une division par 2 du crédit d'impôt, et finalement un moratoire de 3 mois. Le Bureau et le CA ont passé beaucoup de temps à mettre au point des courriers de protestation auprès de nos élus.

Nous avons terminé l'année en préparant avec les installateurs et d'autres associations (Hespul, le GPPEP et "Touche pas à mon panneau solaire") la "concertation" organisée par le gouvernement pendant la durée de ce moratoire.

Nous souhaitons vivement que l'énergie consacrée à la création d'une société coopérative ne soit pas vaine et que SOLIS Coop concrétise ses premiers projets de toiture photovoltaïque en 2011

Nous continuerons à défendre le PV face à ses détracteurs comme un élément essentiel d'un bouquet énergétique décentralisé : solaire, éolien, biogaz, hydraulique capable d'assurer durablement l'indépendance énergétique du pays.

Nous espérons que les outils de communication mis à la disposition des adhérents (tableur production, organisation manifestations) seront plus efficaces et plus souvent utilisés à l'avenir.

Remerciements aux adhérents qui nous ont aidés à enrichir ce rapport d'activité, à nos interlocuteurs des EIE qui nous accueillent sur leur stand, aux entreprises partenaires de la Charte Solaire en Nord et à la Ville de Lille pour son soutien au projet SOLIS Coop

Solaire en Nord

Association loi 1901 créée en 2005 - 232 rue de la Carnoy 59130 Lambersart

<http://www.solaire-en-nord.fr/> : le site des particuliers producteurs d'électricité solaire du Nord-Pas de Calais.

Contact, Thierry JANSOONE : 06 84 65 06 45 - Mail : solairenord@free.fr

Association Solaire en Nord
Rapport financier 2010
Assemblée générale du 26 mars 2011

Recettes :

total des recettes provenant des cotisations	5 200,00 €
Part de la subvention 2009 de la Mairie de Lille pour 2010 (1)	5 072,25 €
Intérêts compte sur livret Codevair du crédit coopératif	56,46 €
Dons provenant du renoncement au remboursement des frais de déplacement engagés par des adhérents, membres du bureau	584,85 €
Total des recettes	10 913,56 €

Dépenses :

Cotisations diverses		
Référencement site internet (Gandi) : 14,35 €	Cotisation ferme des 7 lieux : 15 €	
Cotisation MRES : 82 €	Assurances MMA : 238 €	349,35 €
Frais divers		
Frais AG et réunion Charte : 33,85 €	Achat matériel pédagogique : 439 €	
Remboursement cotisation : 15 €	Indemnité de stage : 417,09 €	904,94 €
Affranchissement et achat de timbres, publipostage		351,64 €
Fournitures de bureau		228,36 €
Communication (plaquettes, triptyques, affiches)		104,84 €
Remboursement de frais de déplacement		431,90 €
Salaire net janvier SCIC		2 811,76 €
Dettes organismes sociaux, charges à payer pour 2009		3 624,00 €
Provision pour dette organismes sociaux 2009 (2)		-3 624,00 €
Charges sociales janvier 2010		2 243,00 €
Frais de déplacement abandonnés à l'association à titre de don		584,85 €
Total des dépenses		8 010,64 €

Résultat de l'exercice 2010 :	Excédent de 2 902,92 €
--------------------------------------	-------------------------------

Avoir précédent au 31 décembre 2009 sur les comptes bancaires au crédit coopératif.	12 875,74 €
Provisions dépenses 2010 5072,25 (1)+ 3624 (2)	-8 696,25 €
Résultat de l'exercice 2010	2 902,92 €
Avoir constaté au 31 décembre 2010	7 082,41 €

Répartition de l'avoir au 31 décembre 2010

compte bancaire n° 21028369604 au crédit coopératif	1 573,47 €
compte sur livret Codevair n°87610567254 au crédit coopératif.	5 508,94 €
Total	7 082,41 €